

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 990829 – ASA 37/26/99

ACTION COMPLÉMENTAIRE SUR L'EXTRA 129/99 (ASA 37/21/99 du 10 septembre 1999)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES DE TORTURE

SRI LANKA

Kandasamy Sri Ram
Anthonipillai Binod Vimalraj
Sivagnanasunderam Sri Kanthan

Londres, le 1^{er} novembre 1999

Amnesty International a reçu une lettre de Kandasamy Sri Ram, qui a été torturé par des policiers au commissariat de Mirihana après avoir été arrêté le 25 août 1999.

Dans cette lettre datée du 25 octobre, il écrit qu'il a été libéré sous caution le 15 septembre et remercie tous les membres d'Amnesty International qui ont écrit pour demander sa libération.

Il décrit ainsi la façon dont les policiers l'auraient torturé : « Ils [...] m'ont fait des brûlures de cigarette sur tout le corps ; j'ai reçu des chocs électriques ; ils ont inséré des épingles sous mes ongles ; une barre de fer a été introduite dans mon anus, etc. »

Il affirme également qu'il n'a été autorisé à parler à des représentants du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) qui visitaient le poste de police qu'après avoir « fait beaucoup de bruit ».

Kandasamy Sri Ram craint d'être victime de représailles s'il demande réparation auprès de la Cour suprême. Il a porté plainte auprès de la Commission des droits humains du Sri Lanka et de la Commission d'enquête sur les arrestations illégales et le harcèlement. Les conclusions de leurs investigations ne sont pas encore connues. Lorsque Kandasamy Sri Ram était en détention, il n'a pas pu passer l'examen sanctionnant sa dernière année d'études. Il souffre de traumatismes physiques et psychologiques en raison desquels il suit actuellement un traitement médical.

Anthonipillai Binod Vimalraj a été transféré le 19 octobre du poste de police de Kotahena au *Terrorist Investigation Department* (Service d'enquête sur le terrorisme).

Sivagnanasundaram Sri Kanthan a été accusé d'entretenir des liens avec les Liberation Tigers of Tamil Eelam (LTTE, Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul), le principal groupe d'opposition armé qui lutte pour la création d'un État tamoul indépendant dans le nord-est du Sri Lanka. Sivagnanasundaram Sri Kanthan a été transféré dans le centre de détention provisoire de Colombo aux environs du 19 octobre. Il déclare avoir été torturé au cours de sa détention au *Crime Detection Bureau* (CDB, Bureau de détection des crimes). Dans un recours formé auprès de la Cour suprême, invoquant le droit à ne pas être torturé, il affirme que deux agents du CDB l'ont emmené voir un médecin, qui ne l'a pas examiné et ne lui a donné aucun traitement, mais a signé des documents présentés par les policiers.

ACTION RECOMMANDÉE : télégramme / télex / aérogramme / lettre par avion / fax (en anglais ou dans votre propre langue) :

- dites que vous avez appris avec satisfaction la mise en liberté sous caution de Kandasamy Sri Ram, qui avait été torturé par des policiers au commissariat de Mirihana ;
- engagez instamment les autorités à ouvrir sans délai une enquête exhaustive sur les informations faisant état de ces actes de tortures ;
- exhortez également les autorités à ouvrir des enquêtes sur les informations faisant état d'actes de torture à l'encontre d'Anthonipillai Binod Vimalraj et de Sivagnanasundaram Sri Kanthan, qui auraient été torturés au commissariat de Kotahena et au siège du *Crime Detection Bureau* (CDB, Bureau de détection des crimes), et à veiller à ce que les responsables de ces agissements soient traduits en justice.

APPELS À :

Présidente de la République :

President Chandrika Bandaranaike Kumaratunga

Presidential Residence

"Temple Trees"

Colombo 3, Sri Lanka

Fax : 94 1 33 37 03

Télégrammes : President Kumaratunga, Colombo, Sri Lanka

Formule d'appel : *Your Excellency*, / Madame la Présidente de la République,

Inspecteur général de la police :

Inspector General of Police Lakshman Kodituwaka

Police Headquarters

New Secretariat

Colombo 1, Sri Lanka

Télégrammes : Inspector General of Police, Colombo, Sri Lanka

Fax : 94 1 43 89 15

Formule d'appel : *Dear Inspector General*, / Monsieur l'Inspecteur général,

COPIES aux représentants diplomatiques de Sri Lanka dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 13 DÉCEMBRE 1999, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

.a version originale a été publiée par Amnesty International,

Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.

La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - EFAI -